

Grade: Bachelier ès sciences (B.Sc.)**Crédits: 90**

Présentation

En bref

Ce programme de 90 crédits offre une formation spécialisée en kinésiologie.

Le kinésologue est un intervenant de la santé qui utilise l'exercice et l'éducation dans son travail. Ses interventions systématiques sont destinées à remédier à des troubles fonctionnels de nature musculosquelettique, métabolique, neurophysiologique, respiratoire, cardiovasculaire et psychomotrice. Dans l'exécution de l'intervention, il est amené à appliquer de multiples techniques et approches axées sur le mouvement (incluant l'étirement et le renforcement musculaire).

Le kinésologue s'appuie essentiellement sur la motricité, les moyens physiques (appareillages simples et complexes, activités motrices dans l'eau...) et l'éducation pour favoriser un retour à des qualités physiques optimales.

Objectifs du programme

Ce programme vise la formation d'intervenants compétents dans l'offre des services d'activités physiques orientés vers la promotion de la santé et la prévention primaire et secondaire et la préparation à la performance humaine.

A ces fins, le programme se fonde sur la maîtrise d'un ensemble de connaissances théoriques, empiriques et méthodologiques associées aux sciences de l'activité physique. Il assure en même temps le développement d'habiletés et d'attitudes propres à satisfaire les exigences d'une intervention professionnelle adaptée aux besoins des clientèles et milieux qui font appel à des services spécialisés dans le domaine de l'activité physique préventive et de préparation à la performance sportive.

Au terme de son programme, le futur intervenant aura acquis une formation scientifique multidisciplinaire et une préparation professionnelle polyvalente qui lui permettra, soit de poursuivre des études supérieures, soit d'oeuvrer de façon autonome dans l'un des secteurs suivants : conditionnement physique chez des clientèles asymptomatiques, activité physique en milieu de travail, activité physique chez les personnes âgées, conditionnement physique chez certaines clientèles de sujets symptomatiques (cardiaques, obèses, clientèles affectées par des maux de dos, par le stress ou autres problèmes de santé pouvant être améliorés par l'activité physique), gestion en milieu d'activité physique, recherche appliquée en milieu industriel ou institutionnel et préparation physique des athlètes ou sportifs.

Avenir: Carrière et débouchés

Débouchés potentiels :

- Clientèle privée (profession libérale);
- Cliniques privées;
- Entraîneur personnel;
- Centres sportifs;
- Services spécialisés au niveau d'une commission scolaire ou d'un centre de réadaptation;
- Programme de promotion de la santé;
- Organismes gouvernementaux;
- Résidences pour personnes âgées;
- Polycliniques médicales, cliniques de médecine du sport;
- Centres de santé et de services sociaux (CSSS);

-
- Fédérations sportives provinciales ou fédérales;
 - Enseignement collégial (Chaque collège a sa propre politique d'engagement. Il est possible que certains collèges exigent une formation complémentaire en pédagogie).

Concernant le taux de placement des diplômés, les personnes intéressées sont invitées à consulter les enquêtes Relance menées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'adresse Internet suivante :

http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Commun/Statistiques/Relance/RelanceUniv_SituationEmploiPersDiplome_Enquete2011.pdf

Atouts UQTR

Le programme présente la particularité d'offrir un externat en milieu d'intervention d'une durée de quatre mois consécutifs et d'une valeur de neuf crédits. L'externat permet à l'étudiant une expérimentation active des connaissances acquises et des modes d'intervention relatifs à sa profession dans le cadre d'un milieu de travail. Selon le milieu d'intervention choisi, l'externat permet à l'étudiant de se donner un profil de formation plus personnel. L'externat peut se dérouler en milieu d'application professionnelle où l'étudiant développe ses habiletés d'intervention dans ce milieu ou encore il peut se dérouler en laboratoire où l'étudiant se familiarise avec les activités de recherche spécifiques au laboratoire.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 100 places.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) intégré en sciences, lettres et arts ou l'équivalent;

OU

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ou l'équivalent;

OU

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou tout autre DEC ET avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou son équivalent:

Biologie humaine (objectif 022V)

Il est possible de suivre ce cours en appoint au niveau universitaire.

Base universitaire

Avoir réussi au moins quinze crédits dans un programme universitaire avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 sur 4.3, satisfaisante à la base collégiale ou l'équivalent, et avoir réussi le cours de niveau collégial Biologie humaine 101-921-96 (Objectifs 022V) ou l'équivalent.

Base expérience

Etre âgé d'au moins vingt et un ans, avoir oeuvré en activité physique dans les milieux scientifiques, de la santé ou de la gestion des équipements sportifs pendant au moins deux ans ou l'équivalent (environ 1 500 heures) et avoir réussi le cours de niveau collégial Biologie humaine 101-921-96 (Objectifs 022V) ou l'équivalent.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience.

L'expérience en tant qu'athlète ne peut être substituée à l'expérience exigée en tant que professionnel en activité physique.

Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

ET

Avoir réussi des cours en biologie humaine.

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse www.uqtr.ca/inscription_tfr Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/vrsg/Reglementation/107.pdf>

Modalités de sélection des candidatures

La répartition des places entre les candidats collégiens, les candidats universitaires et les candidats avec expérience est la suivante :

Candidats collégiens : 75 places

Candidats universitaires 16 places

Candidats avec expérience : 9 places

Sélection des candidats :

Candidats collégiens :

Dossier scolaire : 100%

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir du classement par ordre décroissant, jusqu'à ce que toutes les places pour la catégorie des candidats collégiens soient comblées.

Candidats universitaires :

Dossier scolaire : 100%

Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire (en %) par rapport à celui du collège est égale au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par deux (2).

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir du classement par ordre décroissant, jusqu'à ce que toutes les places pour la catégorie des candidats universitaires soient comblées.

Structure du programme et liste des cours

Cheminement régulier (obligatoire 1re année)

(Cheminement: 1)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (78 crédits)

ANI1028	Anatomie générale et du membre inférieur
ANI1029	Anatomie du membre supérieur, du tronc et du cou (2 crédits) (ANI1026 ou ANI1028)
CIS1001	Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)
CIS1002	Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)
CIS1003	Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)
EPK1022	Physiopsychologie du comportement moteur (ANI1027 ou ANI1029)
EPK1201	Intervention en kinésiologie et populations symptomatiques (EPK1227; PPK1061)
EPK1205	Principes, méthodes et outils de recherche en kinésiologie
EPK1226	Évaluation de la condition physique et des habitudes de vie en kinésiologie (PPK1068)
EPK1227	Initiation à l'intervention en kinésiologie et conditionnement physique (EPK1229; ANI1026 ou ANI1028)
EPK1229	Cinésiologie en kinésiologie (2 crédits)
PHL1011	Pharmacologie appliquée à la kinésiologie (PPK1072)
PPK1037	Les muscles : bilan fonctionnel et anomalies posturales (EPK1229; ANI1027 ou ANI1029)
PPK1057	Croissance, développement, vieillissement et kinésiologie (PPK1068)
PPK1061	Prévention et gestion des problèmes métaboliques en kinésiologie (EPK1226; PPK1034; PPK1072)
PPK1063	Contexte professionnel en kinésiologie (2 crédits)
PPK1068	Physiologie de l'exercice en kinésiologie I
PPK1069	Biomécanique en kinésiologie (EPK1229)
PPK1070	Nutrition appliquée à la kinésiologie (PPK1009 ou PPK1068)
PPK1071	Sécurité, traumatologie et premiers soins en kinésiologie (EPK1229; ANI1026 ou ANI1028)
PPK1072	Physiologie de l'exercice en kinésiologie II (PPK1068)
PPK1076	Stage d'observation en kinésiologie (1 crédit)
PPK1077	Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie (EPK1226; EPK1227)
PPK1078	Stage clinique en kinésiologie (2 crédits) (PPK1077; PPK1037; PPK1061)
PPK1079	Externat en kinésiologie (9 crédits) (PPK1077)
PPK1084	Exercices thérapeutiques (EPK1227; PPK1037)
PSY1012	Psychologie de la santé
EPK1216	Méthodes et planification de l'entraînement personnel et sportif (EPK1227)

Cours optionnels (9 à 12 crédits)

L'étudiant doit suivre le cours suivant (3 crédits) :

EPK1203 Activité physique adaptée à la personne âgée (PPK1057; PPK1037)

L'étudiant choisit deux ou trois cours parmi les suivants (6 à 9 crédits). L'étudiant peut choisir l'un ou l'autre des cours

ADM1082 et PPK1062 (pas les deux) :

ADM1082 Initiation à l'entrepreneuriat
MED1022 Neurophysiologie de la douleur
PPK1060 Intervention psychologique et appr. moteur en développement de l'expertise sportive
PPK1062 Projet de fin d'études
PPK1080 Initiation au massage thérapeutique (EPK1228; PPK1037)
PPK1081 Evaluation des extrémités (membre supérieur et inférieur) en thérapie du sport (PPK1037)
PPK1082 Evaluation de la hanche, du bassin et du rachis en thérapie du sport (PPK1037; PPK1081)
PPK1083 Soins d'urgence avancés en milieu sportif (PPK1071)

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Selon le nombre de cours optionnels suivis, l'étudiant peut choisir un cours complémentaires (3 crédits). Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Cheminement musculosquelettique (choix 2e année)

(Cheminement: 2)

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (78 crédits)

ANI1028 Anatomie générale et du membre inférieur
ANI1029 Anatomie du membre supérieur, du tronc et du cou (2 crédits) (ANI1026 ou ANI1028)
CIS1001 Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)
CIS1002 Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)
CIS1003 Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)
EPK1022 Psychopsychologie du comportement moteur (ANI1027 ou ANI1029)
EPK1201 Intervention en kinésiologie et populations symptomatiques (EPK1227; PPK1061)
EPK1205 Principes, méthodes et outils de recherche en kinésiologie
EPK1216 Méthodes et planification de l'entraînement personnel et sportif (EPK1227)
EPK1226 Evaluation de la condition physique et des habitudes de vie en kinésiologie (PPK1068)
EPK1227 Initiation à l'intervention en kinésiologie et conditionnement physique (EPK1229; ANI1026 ou ANI1028)
EPK1229 Cinésiologie en kinésiologie (2 crédits)
PHL1011 Pharmacologie appliquée à la kinésiologie (PPK1072)
PPK1037 Les muscles : bilan fonctionnel et anomalies posturales (EPK1229; ANI1027 ou ANI1029)
PPK1057 Croissance, développement, vieillissement et kinésiologie (PPK1068)
PPK1061 Prévention et gestion des problèmes métaboliques en kinésiologie (EPK1226; PPK1034; PPK1072)
PPK1063 Contexte professionnel en kinésiologie (2 crédits)
PPK1068 Physiologie de l'exercice en kinésiologie I
PPK1069 Biomécanique en kinésiologie (EPK1229)
PPK1070 Nutrition appliquée à la kinésiologie (PPK1009 ou PPK1068)
PPK1071 Sécurité, traumatologie et premiers soins en kinésiologie (EPK1229; ANI1026 ou ANI1028)
PPK1072 Physiologie de l'exercice en kinésiologie II (PPK1068)
PPK1076 Stage d'observation en kinésiologie (1 crédit)
PPK1077 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie (EPK1226; EPK1227)
PPK1078 Stage clinique en kinésiologie (2 crédits) (PPK1077; PPK1037; PPK1061)
PPK1079 Externat en kinésiologie (9 crédits) (PPK1077)
PPK1084 Exercices thérapeutiques (EPK1227; PPK1037)
PSY1012 Psychologie de la santé

Cours optionnels (12 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (9 crédits)

PPK1081 Evaluation des extrémités (membre supérieur et inférieur) en thérapie du sport (PPK1037)

- PPK1082 Evaluation de la hanche, du bassin et du rachis en thérapie du sport (PPK1037; PPK1081)
PPK1083 Soins d'urgence avancés en milieu sportif (PPK1071)

L'étudiant choisit un des deux cours suivants (3 crédits) :

- PPK1060 Intervention psychologique et appr. moteur en développement de l'expertise sportive
PPK1062 Projet de fin d'études
PPK1080 Initiation au massage thérapeutique (EPK1228; PPK1037)

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Au moment de s'inscrire au cours PPK1062 Projet de fin d'études, l'étudiant devra avoir :

- une moyenne cumulative minimale de 3 sur 4,3,
- déterminé son projet par écrit et
- un superviseur acceptant de l'encadrer.

Pour s'inscrire au cours PPK1077 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie, l'étudiant doit avoir complété trente crédits du programme, dont les cours préalables, et présenter une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3.

Pour s'inscrire aux cours PPK1078 Stage clinique en kinésiologie et PPK1079 Externat en kinésiologie, l'étudiant doit avoir complété soixante crédits du programme, dont le cours préalable, et présenter une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3.

Pour s'inscrire aux cours PPK1081 Evaluation des extrémités (membre supérieur et inférieur) en thérapie du sport, PPK1082 Evaluation de la hanche, du bassin et du rachis en thérapie du sport et PPK1083 Soins d'urgence avancés en milieu sportif, l'étudiant doit présenter une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3.

En cas d'échec, les cours PPK1077 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie, PPK1078 Stage clinique en kinésiologie et PPK1079 Externat en kinésiologie ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur du comité de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par un comité appelé Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage. Selon la recommandation dudit comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du comité d'évaluation est finale et sans appel.

Description des activités

ADM1082 Initiation à l'entrepreneuriat

Sensibiliser les étudiants aux opportunités et défis de l'entrepreneuriat, soit à titre de travailleur autonome, de franchisé ou de dirigeant de sa propre entreprise. Amener les étudiants à prendre conscience de leur potentiel entrepreneurial et de leur intérêt pour une carrière entrepreneuriale. Familiariser les étudiants avec le processus de démarrage d'entreprise, de même qu'aux défis auxquels ils pourraient être confrontés dans le cas où ils choisiraient de démarrer leur propre entreprise. Sensibiliser les étudiants au rôle économique et social que jouent les PME au Québec et dans le monde.

Définition de la PME, son importance et sa spécificité. L'entrepreneur : ses compétences en gestion, ses motivations et ses traits de personnalité (dans ce volet, les étudiants pourraient faire quelques tests : cheminement de carrière, potentiel entrepreneurial, etc). Les différentes formes d'entrepreneuriat : le travailleur autonome, le franchisé et le propriétaire-dirigeant d'une entreprise. Les contextes particuliers : la PME de haute technologie, l'entreprise familiale et les entreprises de l'économie sociale (organisation à but non lucratif; coopératives). Le processus de création d'entreprise : identification des opportunités d'affaires, étude de marché et faisabilité du projet, évaluation des ressources requises (humaines, financières, etc.), présentation sommaire du plan d'affaires et présentation des organismes et programmes visant à aider et supporter les jeunes qui désirent partir en affaires.

Note : Les étudiants inscrits au Baccalauréat en administration des affaires ne sont pas autorisés à suivre ce cours.

ANI1028 Anatomie générale et du membre inférieur

Identifier, localiser et décrire les divers tissus et organes du corps humain par une approche régionale en mettant l'accent sur l'interrelation entre la structure et les fonctions du système neuro-musculo-squelettique. Acquérir ou perfectionner les connaissances anatomiques. Apprendre à utiliser la terminologie anatomique, les régions anatomiques et les plans corporels. Intégrer l'anatomie systémique, l'anatomie topographique et l'anatomie de surface. Savoir intégrer ces connaissances dans l'ensemble des sciences fondamentales et de la santé (morphologiques et fonctionnelles). La description est complétée par des séances d'observation et de démonstrations en laboratoire sur spécimens cadavériques. Les modules abordés dans ce premier cours sont : l'anatomie générale et le membre inférieur.

ANI1029 Anatomie du membre supérieur, du tronc et du cou (2 crédits) (ANI1026 ou ANI1028)

Identifier, localiser et décrire les divers tissus et organes du corps humain par une approche régionale en mettant l'accent sur l'interrelation entre la structure et les fonctions du système neuro-musculo-squelettique. Acquérir ou perfectionner les connaissances anatomiques acquises lors du cours ANI1028. Intégrer l'anatomie systémique, l'anatomie topographique et l'anatomie de surface. Savoir intégrer ces connaissances dans l'ensemble des sciences fondamentales et de la santé (morphologiques et fonctionnelles). La description est complétée par des séances d'observation et de démonstrations en laboratoire sur spécimens cadavériques. Les modules abordés dans ce deuxième cours sont : l'anatomie du membre supérieur et l'anatomie du tronc et du cou.

CIS1001 Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant de s'initier au travail d'équipe comme prémices à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec la personne et ses proches. Dans ce premier cours d'une série de trois, l'étudiant se familiarisera avec les cursus des autres professions universitaires de la santé en plus de vivre ses premières expériences de collaboration interprofessionnelle.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

CIS1002 Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant de se familiariser avec les rôles, compétences et responsabilités des différents membres d'une équipe interprofessionnelle. Dans ce deuxième cours d'une série de trois, les facteurs facilitants et les obstacles au travail en collaboration interprofessionnelle seront explorés.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

CIS1003 Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant d'intégrer dans divers contextes de pratique les connaissances et les habiletés acquises en collaboration interprofessionnelle lors des deux cours précédents de ce continuum de trois. L'étudiant mènera à terme un projet de collaboration interprofessionnelle afin de parfaire le développement de ses compétences.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Note : Aucune dérogation relative à la substitution ou au cours en tutorat ne peut être accordée pour ce cours.

EPK1022 Physiopsychologie du comportement moteur (ANI1027 ou ANI1029)

Connaissance des principaux aspects de la neurophysiologie perceptivomotrice qui régissent l'activité réflexe, volontaire ainsi que le contrôle du tonus musculaire et de la posture. Éléments de neuroanatomie, de neurophysiologie déterminant le comportement sensorimoteur de l'humain. Le neurone, le système nerveux central et les dysfonctionnements du système nerveux de nature sensorimotrice. Applications des programmes d'exercice à des problèmes neuromoteurs.

EPK1201 Intervention en kinésiologie et populations symptomatiques (EPK1227; PPK1061)

Comprendre la physiopathologie de base associée à un certain nombre de maladies cardiovasculaires, respiratoires, cancers et condition particulière (grossesse) ainsi que leur implication respective à l'exercice aigu et chronique. Connaître les différents organismes ressources de la Mauricie ou autres régions qui représentent ces populations.

A la fin du cours, l'étudiant devrait être capable de :

- a) identifier les troubles physiologiques inhérents aux différentes conditions sélectionnées,
- b) identifier et expliquer les variations dans la réponse aiguë à l'activité physique des individus avec les conditions sélectionnées,
- c) énoncer et expliquer les bienfaits associés à l'activité physique pour chacune des conditions sélectionnées,
- d) adapter les éléments de la prescription d'exercices en tenant compte des caractéristiques spécifiques de la population étudiée,
- e) identifier et interpréter des articles scientifiques associés aux populations étudiées et

f) identifier le rôle du kinésologue au sein d'un des organismes ressources.

EPK1203 Activité physique adaptée à la personne âgée (PPK1057; PPK1037)

Développer des habiletés d'intervention spécifiques aux âgés en matière d'activité physique préventive.

Éléments et phases d'un programme d'intervention en activité physique adapté au sujet vieillissant : préévaluation, diagnostic, prescription, encadrement, suivi, postévaluation. Modèles de programmes d'intervention adaptés en fonction des restrictions ou contre-indications liés au processus de vieillissement. Planification de programmes à l'intention de groupes de personnes âgées de conditions variées, en des milieux et avec des moyens de réalisation diversifiés. Modalités d'animation adaptées aux clientèles de personnes âgées.

EPK1205 Principes, méthodes et outils de recherche en kinésiologie

Familiariser l'étudiant avec le langage, les concepts et les modalités de la méthode scientifique telle qu'appliquée dans les recherches en santé corporelle et lui en communiquer les principaux outils.

Problématiques de recherche, de la question à l'hypothèse. Les variables, la mesure des phénomènes, les contrôles, les protocoles, les sujets. Expérimentation et interprétation statistique des données. Les démarches-types de recherche. Mesure, individu, échantillon, population : une revue des statistiques descriptives de base. Variation et différence : la théorie des tests d'hypothèses, les lois-modèles, les tables statistiques. Une trousse des principaux tests d'hypothèses en recherche quantitative.

EPK1216 Méthodes et planification de l'entraînement personnel et sportif (EPK1227)

Ce cours vise à développer des compétences permettant à l'étudiant d'utiliser de façon critique les outils disponibles pour l'entraînement à différents niveaux et de planifier et de périodiser le processus d'entraînement, d'assurer les contrôles périodiques et de suivre les tendances d'évolution de la capacité de performance.

- 1- Bases de l'entraînement des qualités aérobies et musculaires (endurance, force, puissance, flexibilité).
- 2- Conduite d'une séance : échauffement, corps de la séance, retour au calme.
- 3- Méthodes d'exercice musculosquelettique : ballon suisse, plyométrie, bandes élastiques, nouvelles méthodes et tendances actuelles.
- 4- Préparation d'un plan d'entraînement, planification et suivi en entraînement personnel et sportif.
- 5- Planification de séances, de microcycles et de macrocycles, phases de la planification annuelle.
- 6- Planification à long terme (annuelle et pluriannuelle).

EPK1226 Evaluation de la condition physique et des habitudes de vie en kinésiologie (PPK1068)

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les habiletés nécessaires pour mener une évaluation complète de la condition physique auprès de diverses populations. Dans le cadre de ce cours, les principes théoriques de base en évaluation de la condition physique seront abordés. Par la suite, l'étudiant sera exposé à l'expérimentation de divers protocoles d'évaluation de la condition physique. En fin de session, sous forme d'évaluation pratique, l'étudiant appliquera la démarche d'évaluation de la condition physique proposée par la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE). De plus, il devra établir la planification complète d'un protocole d'évaluation adapté aux besoins de clientèles spécifiques.

EPK1227 Initiation à l'intervention en kinésiologie et conditionnement physique (EPK1229; ANI1026 ou ANI1028)

Acquérir les notions de base essentielles à l'intervention personnalisée en kinésiologie; apprendre à appliquer diverses modalités d'enseignement dans ce même contexte. Développer un esprit critique dans le choix des exercices à prescrire à un client. Maîtriser les bases de l'enseignement d'un geste moteur. Utiliser de façon sécuritaire différentes modalités d'exercices et les adapter en fonction de conditions particulières rencontrées chez les clients en kinésiologie.

Les aspects suivants sont abordés : la posture, les critères de réalisation d'un exercice, l'exécution correcte d'un mouvement, l'enseignement d'un geste moteur, l'identification d'erreur d'exécution, la rétroaction, etc.

EPK1229 Cinésiologie en kinésiologie (2 crédits)

Savoir appliquer les connaissances reliées au système musculo-squelettique du corps humain lors de l'exécution de tâches motrices de simple à complexe. Être sensibilisé aux frontières de ce système en termes de santé physique et dans la prescription d'activités physiques adéquates. Savoir utiliser la terminologie médicale à travers la communication orale et écrite. Savoir faire une analyse détaillée des composantes musculo-squelettiques et savoir reconnaître les types de contraction musculaire impliqués dans la réalisation de tâches motrices. Être initié à l'observation du relief du corps humain visible en surface et savoir repérer les structures osseuses principales.

Les aspects suivants sont abordés : un survol du rôle de l'imagerie médicale, les plans et les axes servant à décrire le mouvement, les généralités sur les articulations mobiles (synoviales), les types de contraction et les divers rôles de l'activité musculaire, les trajets musculaires et les actions propres à chaque muscle selon leur rôle dans l'exécution des divers mouvements articulaires simples et aux mouvements corporels complexes et enfin, les caractéristiques régionales du tronc, de la tête ainsi que des membres supérieurs et inférieurs selon leurs fonctions dans le contrôle de la respiration et du mouvement humain. Le cours comprend aussi quelques activités de consolidation des connaissances ainsi que la mise en œuvre d'un travail de recherche d'analyse de tâches motrices; des applications essentielles à la préparation à l'intervention en kinésiologie et en thérapie du sport.

MED1022 Neurophysiologie de la douleur

L'objectif du cours est de comprendre les bases neurophysiologiques de la nociception et de la douleur et d'appliquer ces connaissances pour mieux comprendre les pathologies douloureuses aiguës et chroniques. Le cours vise également à présenter les diverses approches couramment utilisées pour le traitement ou la gestion de la douleur aiguë et chronique (exercice, thérapies manuelles, électrothérapie, acupuncture, hypnose, musique, placebo, pharmacothérapie, neurochirurgie, etc.) tout en étudiant les mécanismes sous-jacents à leur efficacité avec un regard critique. Finalement, les conséquences de la douleur seront discutées avec des perspectives personnelle, relationnelle et sociétale.

Le cours comportera une description de la structure et de la fonction de différents neurones du système nerveux périphérique et central en discutant leurs connexions et les réseaux dans lesquels ils sont impliqués. Les concepts de nociception et de douleur seront discutés et l'étudiant sera exposé à un bref résumé des conceptions et théories de la douleur à travers l'histoire, des cultures primitives à la définition actuelle. Les principales voies nociceptives seront présentées en insistant sur leurs fonctions spécifiques. Les régions cérébrales impliquées dans la perception et la modulation de la douleur seront également abordées. Ces bases neurophysiologiques permettront enfin de discuter de l'application de ces connaissances et des aspects cliniques. Les principaux syndromes douloureux seront finalement présentés.

PHL1011 Pharmacologie appliquée à la kinésiologie (PPK1072)

Intégrer les fondements théoriques de la pharmacothérapie dans les domaines de la kinésiologie et de la thérapie du sport.

Après une introduction aux principes de pharmacocinétique et de pharmacodynamie, le cours fournira les indications, les mécanismes d'action et les effets secondaires des principaux médicaments utilisés dans la population générale et chez les sportifs. Le cours portera sur l'étude des médicaments affectant la fonction des systèmes nerveux central et périphérique, cardiovasculaire, immunitaire, gastro-intestinal et endocrinien. Notamment, le cours traitera des agents analgésiques, anesthésiques, anxiolytiques, antidépresseurs, antihypertenseurs, hypolipémiants, antidiabétiques, antiasthmatiques, anti-inflammatoires, anti-infectieux ainsi que des substances augmentant les performances physiques et sportives (produits naturels et substances dopantes).

PPK1037 Les muscles : bilan fonctionnel et anomalies posturales (EPK1229; ANI1027 ou ANI1029)

Le contenu de ce cours porte sur la compréhension des mouvements articulaires en relation à la morphologie des articulations et à la musculature. L'étudiant apprendra à réaliser des bilans articulaires (goniométrie) et musculaires (bilan musculaire, tests d'extensibilité et évaluations dynamiques) de manière à concevoir un programme d'entraînement spécifique et adapté. Ce cours vise principalement à fournir des outils d'évaluation adaptés à une population saine et asymptomatique.

PPK1057 Croissance, développement, vieillissement et kinésiologie (PPK1068)

Identifier les étapes biologiques du développement de l'être humain de la naissance à la sénescence. Analyser l'effet du développement physique sur la programmation en entraînement sportif et en activité physique de l'enfance à toutes les phases de l'âge adulte. Phases de croissance et implication pour la programmation : sécurité, éthique, entraînement aérobie et anaérobie, musculation. Regrouper les individus selon des critères objectifs pour la pratique sécuritaire et équitable des activités physiques et sportives. Repérer des problèmes de croissance. Décrire les étapes biologiques du développement : fécondation, gestation, enfance, adolescence, âge adulte et vieillissement. Sensibiliser au problème des grossesses prématurées. Etat de santé de la population en fonction de l'âge. Problèmes de croissance physique : prématurité, syndromes chromosomiques, agents tératogènes, hypopituitarisme et autres problèmes hormonaux. Evolution des capacités physiques avec la croissance, l'âge adulte et le vieillissement. Effets de l'activité physique chronique sur l'évolution des capacités physiques.

PPK1060 Intervention psychologique et appr. moteur en développement de l'expertise sportive

Aspects psychologiques et cognitifs de la participation sportive dans une perspective d'amélioration de l'expertise sportive. Le cours couvrira les techniques motivationnelles, le rôle du stress, les mécanismes structurant les expériences d'apprentissage incluant les techniques de détermination d'objectifs et de rétroaction, les principes d'organisation des séances d'apprentissage. Contribution des approches écologique, psychologique et cognitive dans le développement de l'expertise sportive. Exemple

d'application des modèles de développement de l'expertise sportive comme le modèle canadien de Développement à long terme de l'athlète.

PPK1061 Prévention et gestion des problèmes métaboliques en kinésiologie (EPK1226; PPK1034; PPK1072)

Intégration des aspects physiologiques, sociaux, culturels et comportementaux des problèmes de santé métaboliques les plus courants dans les sociétés industrialisées (diabète de type 1 et 2, hyperlipémie, obésité et syndrome métabolique). Application des principes et outils de la kinésiologie aux 4 niveaux de prévention et introduction à l'approche multidisciplinaire dans la gestion de ces pathologies.

PPK1062 Projet de fin d'études

Le projet de fin d'études est un cours permettant à l'étudiant de développer un projet de recherche dans une thématique de son choix. Il permettra à l'étudiant de faire appel aux outils théoriques et méthodologiques acquis durant sa formation.

Ce stage de recherche devra respecter les conditions suivantes :

- être un stage dans un laboratoire d'accueil validé par le directeur de programme;
- le projet de recherche doit être proposé par un maître de stage et validé par le directeur de programme;
- à la mi-session, l'étudiant sera évalué sur l'état de la question et la méthodologie de son projet. Ceci constitue l'évaluation intermédiaire.
- le rapport final sera présenté devant les pairs sous forme de présentation orale.

Règlement pédagogique particulier : Au moment de s'inscrire à ce cours, l'étudiant devra avoir : 1) une moyenne cumulative minimale de 3 sur 4,3; 2) déterminé son projet par écrit et 3) un superviseur acceptant de l'encadrer.

PPK1063 Contexte professionnel en kinésiologie (2 crédits)

Comprendre la place de l'activité physique et de la kinésiologie en prévention des problèmes de santé. Connaître l'historique de la relation activité physique et santé, les grands courants de pensée et les problématiques actuelles. Description de la loi sur les professions et en particulier l'impact sur la pratique professionnelle du kinésologue. Survol des disciplines contributives à la kinésiologie. Connaître les règles déontologiques du domaine de la santé et celles spécifiques à la kinésiologie. Décrire l'impact de l'évolution démographique, des conditions socio-économiques et des politiques sociales sur la pratique des kinésologues au Québec. Situer la place de la kinésiologie, dans un cadre historique et légal, parmi les autres professions dédiées à la santé. Expliquer l'importance de la professionnalisation et des règles déontologiques. Apprendre à rédiger de façon adéquate une anamnèse selon la méthode (SOAPIE) et situer son utilisation dans les autres cours du programme.

PPK1068 Physiologie de l'exercice en kinésiologie I

Connaître la place de la physiologie dans la compréhension des effets aigus et chroniques de l'activité physique et son apport à une intervention professionnelle en kinésiologie. Les objectifs généraux sont d'acquérir les connaissances sur le rôle, les mécanismes d'action et la régulation des systèmes physiologiques qui permettent l'activité physique.

Introduction à la physiologie de l'exercice. Structure et fonction du muscle squelettique en mouvement. Sources d'énergie pour le mouvement : métabolisme et contrôle hormonal. Dépense énergétique et fatigue. Structure, contrôle et régulation des systèmes cardiovasculaire, rénal, immunitaire, hépatique et respiratoire. Adaptations cardiorespiratoires à l'exercice.

PPK1069 Biomécanique en kinésiologie (EPK1229)

Acquérir les notions de base en mécanique fondamentale et les appliquer dans l'observation, l'analyse et l'évaluation des mouvements humains quotidiens et ceux liés à la pratique d'activités physiques. Maîtriser les principes mécaniques pour mieux juger les contraintes biomécaniques inhérentes à la réalisation d'une tâche motrice afin de mieux l'adapter à la personne, de préserver l'intégrité corporelle et de favoriser la performance motrice. Développer un esprit critique, en se basant sur les principes biomécaniques, quant à l'utilisation des technologies en réadaptation et liées à la performance humaine.

Les aspects suivants sont abordés : les forces internes et externes, les leviers et leurs applications au corps humain, le centre de masse en lien avec la posture et l'équilibre, le mouvement segmentaire et articulaire, les bases de la locomotion et le patron de la course, le moment d'inertie, l'impulsion et le momentum, le travail, la puissance et l'énergie. Initiation à une évaluation quantitative et qualitative de la démarche et brève introduction aux techniques de mesure en mettant l'accent sur celles qui sont utilisables en milieu clinique (vidéoscopie, semelles de pression, accélérométrie, etc).

PPK1070 Nutrition appliquée à la kinésiologie (PPK1009 ou PPK1068)

Ce cours met l'accent sur les besoins nutritionnels pour la santé, la gestion de la composition corporelle, la performance sportive et certaines pathologies spécifiques en lien avec la nutrition. Étude des caractéristiques des groupes d'aliments, minéraux et vitamines. Fonctions des nutriments dans l'organisme. Au niveau des connaissances, ce cours permet d'acquérir des notions fondamentales et examine les récentes découvertes en nutrition : les principes d'une saine alimentation équilibrée; les besoins nutritionnels au niveau quantitatif et qualitatif, énergétiques et hydriques en fonction des phases de la vie. Influence des déficiences et surplus d'éléments nutritifs sur la santé. Apports nutritionnels de référence. Besoins énergétiques engendrés par l'activité physique. Intensité et substrats énergétiques utilisés lors d'exercices physiques. Aides ergogènes pour la performance sportive. Statistique sur les habitudes alimentaires des Québécois.

L'étudiant(e) apprendra à concevoir et à réaliser un plan d'intervention qui vise à modifier la composition corporelle et/ou la performance sportive de sujets sains ou atteints de diverses pathologies selon une démarche clinique en kinésiologie.

PPK1071 Sécurité, traumatologie et premiers soins en kinésiologie (EPK1229; ANI1026 ou ANI1028)

Ce cours permet à l'étudiant de définir les exigences demandées au kinésologue pour le maintien de l'intégrité physique de son (ses) client(s). Décrire les éléments de responsabilité civile du kinésologue. Intervenir suite à un accident causant une blessure. Monter un plan d'urgence pour des installations sportives. Réaliser une inspection des installations et du matériel pour prévenir les accidents et organiser les groupes.

Épidémiologie des blessures en activité physique. Mécanismes des blessures se produisant dans les milieux d'entraînement et de conditionnement physique. Traitement par un premier intervenant. Aspects juridiques. Apprentissage des techniques de sécurité susceptibles d'être utilisées par les intervenants en activité physique des milieux d'entraînement et de conditionnement physique : taping, secourisme, établissement d'un plan d'urgence, manœuvres de réanimation cardio-respiratoire. Principes de prévention des blessures en activité physique : échauffements spécifiques, dépistage des déséquilibres musculosquelettiques, utilisation des équipements protecteurs, exercices proscrits. Relation avec les autres professionnels de la santé (physiothérapeutes, thérapeutes du sport, médecins), surtout en ce qui concerne la réadaptation des blessures du sport et le retour des clients en activité physique (réadaptation, rééducation). Enfin, ce cours couvre les notions suivantes : réanimation cardiorespiratoire (RCR), défibrillation externe automatisée (DEA), premier secours d'urgence (PSU-anaphylaxie).

PPK1072 Physiologie de l'exercice en kinésiologie II (PPK1068)

Connaître la place de la physiologie dans la compréhension des effets aigus et chroniques de l'activité physique et son apport à une pratique professionnelle en kinésiologie. Les objectifs généraux sont d'acquérir les connaissances fondamentales liées à l'impact des facteurs externes environnementaux sur les mécanismes d'action et la régulation des systèmes physiologiques impliqués lors de l'activité physique, la santé et l'entraînement sportif.

Thermorégulation, altitude et pratique d'exercice. Différences liées au sexe et activité physique.

PPK1076 Stage d'observation en kinésiologie (1 crédit)

Ce stage d'observation vise à ce que l'étudiant se familiarise avec le rôle du kinésologue, l'organisation et le fonctionnement d'un milieu d'intervention en kinésiologie. L'étudiant sera exposé aux différentes approches de communication et d'évaluation kinésiologique en tant que client et à différentes activités de promotion de la santé. Le stage introduit l'étudiant à l'utilisation d'un portfolio professionnel.

PPK1077 Stage d'initiation à l'intervention en kinésiologie (EPK1226; EPK1227)

Ce cours vise à initier l'étudiant aux étapes de l'anamnèse, de l'évaluation de la condition physique, de la prescription d'exercices, de l'intervention et de l'encadrement sous forme de suivi en kinésiologie. Ce cours se déroule dans un environnement clinique favorisant l'intégration des connaissances et des habiletés acquises. La clinique universitaire de kinésiologie constitue un lieu de mise en application et de perfectionnement des habiletés personnelles, interpersonnelles et conceptuelles nécessaires pour assumer efficacement le rôle de kinésologue.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété trente crédits du programme, dont les cours préalables, et présenter une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3. En cas d'échec, ce cours peut être repris qu'une seule fois. Pour reprendre le cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur de comité de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par un comité appelé Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage. Selon la recommandation dudit comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du Comité d'évaluation est finale et sans appel.

PPK1078 Stage clinique en kinésiologie (2 crédits) (PPK1077; PPK1037; PPK1061)

Ce cours vise à approfondir les connaissances et compétences cliniques du kinésologue auprès d'une clientèle diversifiée et symptomatique afin de favoriser le raisonnement clinique. Sous la supervision du clinicien, l'étudiant de 3^e année poursuit et approfondit l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes cliniques. L'étudiant participe à la supervision et à

l'encadrement des étudiants de 2e année. Ce cours se déroule à la clinique universitaire de kinésiologie.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété soixante crédits du programme, dont le cours préalable, et présenter une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3. En cas d'échec, ce cours peut être repris qu'une seule fois. Pour reprendre le cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur de comité de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par un comité appelé Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage. Selon la recommandation dudit comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du Comité d'évaluation est finale et sans appel.

PPK1079 Externat en kinésiologie (9 crédits) (PPK1077)

L'externat final constitue un lieu d'actualisation et d'intégration des connaissances en même temps qu'une occasion pour le stagiaire d'avoir une expérience intensive et prolongée dans un milieu de travail relié à la kinésiologie et cela, sous encadrement d'un maître de stage et d'un superviseur universitaire. L'étudiant devra mettre en application, en milieu réel, les connaissances acquises au cours de sa formation et utiliser ses aptitudes à communiquer efficacement dans un contexte professionnel. L'externat engage un minimum de 405 heures de temps d'implication pour l'étudiant et donne lieu à la production d'un rapport.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété soixante crédits du programme, dont le cours préalable, et présenter une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3. En cas d'échec, ce cours peut être repris qu'une seule fois. Pour reprendre le cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur de comité de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par un comité appelé Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage. Selon la recommandation dudit comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du Comité d'évaluation est finale et sans appel.

PPK1080 Initiation au massage thérapeutique (EPK1228; PPK1037)

Ce cours vise à initier l'étudiant aux techniques du massage thérapeutique (massage suédois, massage sur chaise, mobilisation douce). Dans le cadre de ce cours, l'étudiant devra : a) composer avec les effets physiologiques du massage; b) tenir compte des contre-indications; et c) réaliser une évaluation clinique à partir d'une anamnèse spécifiques à son champ d'intervention ainsi qu'un suivi thérapeutique établi selon la progression et la rétroaction du client. Les aspects déontologiques de la relation clinicien-client seront également abordés.

PPK1081 Evaluation des extrémités (membre supérieur et inférieur) en thérapie du sport (PPK1037)

Le cours porte sur les diverses pathologies sportives et dysfonctions fonctionnelles du membre supérieur et inférieur du corps humain. Les procédures cliniques ainsi que les méthodes d'évaluation en thérapie du sport adressant les dysfonctions musculo-squelettiques des membres supérieurs et inférieurs sont enseignées. Ce cours vise à fournir à l'étudiant des outils d'évaluation des extrémités (membres supérieurs et inférieurs) afin de pouvoir les intégrer dans une pratique clinique en thérapie du sport. Ce cours aborde également le fonctionnement normal du membre supérieur et inférieur du corps humain.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit présenter une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3.

PPK1082 Evaluation de la hanche, du bassin et du rachis en thérapie du sport (PPK1037; PPK1081)

Ce cours porte sur les diverses pathologies sportives et dysfonctions fonctionnelles de la hanche, du bassin et du rachis. Les procédures cliniques et les méthodes d'évaluation en thérapie du sport adressant les dysfonctions musculo-squelettiques sont enseignées. Ce cours vise à fournir à l'étudiant des outils d'évaluation de la hanche, du bassin et du rachis afin de pouvoir les intégrer dans une pratique clinique en thérapie du sport. Ce cours aborde également le fonctionnement normal de la hanche, du bassin et du rachis.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit présenter une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3.

PPK1083 Soins d'urgence avancés en milieu sportif (PPK1071)

Ce cours vise à préparer l'étudiant à intervenir en première ligne lors de situations nécessitant des soins d'urgence avancés en milieu sportif. Le cours met l'emphase sur les situations moins communes et complexes qui pourraient survenir et permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour aider au maintien d'un athlète en vie, minimiser les conséquences d'une blessure traumatique importante et en prévenir d'autres. Ce cours enseigne comment l'intervenant peut s'intégrer au système des services médicaux d'urgence locaux. Le cours couvre aussi les principes de collaboration interprofessionnelle de soins d'urgence lors de la préparation ou lors de l'exécution des interventions médicales d'urgence dans le domaine des activités physiques et sportives.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit présenter une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3.

PPK1084 Exercices thérapeutiques (EPK1227; PPK1037)

Ce cours vise à initier l'étudiant aux concepts de l'exercice thérapeutique. À partir d'ateliers pratiques, l'étudiant sera amené à expérimenter différentes approches et modalités d'exercice utilisant le corps et des appareillages (ballons suisses et de stabilité, tubes en mousse, planches de stabilité, bandes élastiques, etc.) favorisant le maintien ou le développement de capacités physiques (amplitude de mouvement, proprioception, endurance et force musculaire) afin d'intervenir auprès de populations aux prises avec des troubles musculo-squelettiques chroniques.

PSY1012 Psychologie de la santé

Se sensibiliser à l'importance de la santé à travers le cycle de vie de la personne humaine. Connaître les principaux facteurs psychosociaux associés à la santé et aux maladies.

Champ de la psychologie de la santé. Théories, modèles et interactions biopsychosociales. Phénomène de la douleur. Influence des facteurs psychologiques sur la santé physique. Conceptions du stress, vulnérabilité et coping. Anxiété, dépression, troubles somatiques, maladies chroniques et maladies graves. Comportements et styles de vie touchant la santé (par ex., tabagisme, activité physique, contrôle du poids). Vécu psychosocial du patient et répercussions systémiques de la maladie. Rôle du professionnel de la santé, promotion, prévention et intervention.